



➤ LES PRODUITS DE TAUX



© Nikada/Stockby/Getty Images

ECUREUIL OBLI EURO

DIVERSIFIEZ VOTRE ÉPARGNE EN ACCÉDANT AU POTENTIEL DE
RENDEMENT DES OBLIGATIONS EN EURO



ECUREUIL OBLI EURO

Ecureuil Obli Euro est un Fonds nourricier du compartiment maître Ostrum Euro Aggregate (Action SI/D) de la SICAV de droit luxembourgeois Ostrum AM Funds. Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- Une solution d'épargne pour tirer parti des obligations émises en euro par les banques les institutions financières, les grandes entreprises et les États
- Bénéficiez d'un placement diversifié sur l'univers obligataire

ACCÉDEZ AUX OBLIGATIONS ÉMISES EN EURO

Les acteurs économiques du secteur public et du secteur privé en recherche de trésorerie peuvent trouver des sources de financement sur les marchés, notamment en émettant des emprunts appelés « obligations ». Les obligations procurent à l'investisseur des revenus fixes, via un coupon versé à échéances périodiques. Elles présentent un niveau de risque moindre, par exemple, que celui des actions en contrepartie d'un potentiel de performance également inférieur. Avec **Ecureuil Obli Euro**, vous accédez principalement à un univers d'investissement large et diversifié sur tous les acteurs économiques internationaux qui émettent des obligations libellées en euro : les banques, les institutions financières, les grandes entreprises, et les États de la zone euro.



« NOUS NOUS APPUYONS SUR TOUTE NOTRE ÉQUIPE DE RECHERCHE POUR DÉTECTER ET SÉLECTIONNER LES ÉMETTEURS D'OBLIGATIONS AUX FONDAMENTAUX LES PLUS SOLIDES SELON LA PÉRIODE »

Daniel Briand,
GÉRANT D'ECUREUIL OBLI EURO

BÉNÉFICIEZ D'UN PLACEMENT DIVERSIFIÉ SUR L'UNIVERS OBLIGATAIRE

Pour chercher à tirer parti des autres sources de performance offertes par les marchés de taux, **Ecureuil Obli Euro** peut investir également dans des produits financiers présentant des profils de rendement et de risque différents, comme les produits monétaires, les obligations convertibles en actions, les obligations à taux de rendement variables, par exemple. L'objectif est d'optimiser le potentiel de performance d'**Ecureuil Obli Euro** en diversifiant l'investissement sur des produits pouvant évoluer de manière indépendante entre eux et en s'adaptant à l'évolution de chacun de ces marchés financiers.

POINT D'ATTENTION **Ecureuil Obli Euro** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il



Daniel Briand

2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL OBLI EURO

Pourquoi choisir un placement obligataire tel qu'Ecureuil Obli Euro ?

“ Les obligations présentent des caractéristiques de performance, de rendement et de risque spécifiques qui ont toujours intéressé les épargnants. Mais le marché des obligations est technique et complexe. Il faut par exemple être en mesure de surveiller la qualité des émetteurs, ainsi que de mettre en place plusieurs stratégies pour faire face aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les obligations sont liées. Un Fonds obligataire comme **Ecureuil Obli Euro** permet donc de bénéficier d'une sélection de titres effectuée par des gérants spécialistes de ces marchés et de ces produits. ”

Comment sélectionnez-vous les titres obligataires ?

“ Nous cherchons tout d'abord à identifier et à hiérarchiser les événements et les facteurs du marché obligataire qui auront le plus d'impact sur la performance à venir d'**Ecureuil Obli Euro**. Cela nous permet de sélectionner les émetteurs à privilégier, mais aussi de définir les proportions dans lesquelles investir dans d'autres titres du marché obligataire. Ensuite, nous nous appuyons sur toute notre équipe de recherche pour détecter et sélectionner les émetteurs d'obligations aux fondamentaux les plus solides, selon la période, au sein de tous les types d'obligations que nous avons à notre disposition. Tous ces choix nous permettent de mettre les caractéristiques du marché obligataire à la disposition des épargnants. ”

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'**Ecureuil Obli Euro** est le même que celui du compartiment maître Ostrum Euro Aggregate. Sa performance est celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du compartiment maître Ostrum Euro Aggregate : « Surperformer son indice de référence, le Barclays Capital Euro Aggregate 500 MM, sur sa période d'investissement minimum recommandée de 2 ans ».

Cet indice mesure la performance des obligations à taux fixe émises en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimale est BBB (Standard and Poor's). Il inclut les coupons.

EN SAVOIR +

La valeur de chaque obligation varie différemment en fonction de l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Si les taux d'intérêt baissent alors les obligations verront leur valeur augmenter et, inversement, en cas de hausse des taux d'intérêt, les obligations verront leur valeur baisser. Ce sont les caractéristiques propres des obligations qui déterminent leur sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt. En effet, des éléments tels que la durée de vie d'une obligation ou la valeur du coupon impactent différemment la façon dont la valeur de l'obligation évoluera en cas de changement des taux d'intérêt.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Obli Euro n'est pas garanti ; il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de taux, risque de crédit, risque pris par rapport à l'indicateur de référence, risque de contrepartie, risque lié à l'inflation, risque de change, risque actions. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/espace-opc.

Indicateur de risque et de rendement* :

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète l'exposition du Fonds aux marchés obligataires de la zone euro.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande sur le site www.caisse-epargne.fr/espace-opc.

COMPTE-TITRES / ASSURANCE VIE ÉLIGIBILITÉ

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International		
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management		
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM		
Classification AMF	Obligations et titres de créance en euros		
Nourricier	Oui du compartiment maître Ostrum Euro Aggregate (Actions SI/D), de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds		
Durée de placement recommandée	2 ans		
Devise de référence	Euro		
Indice de référence	Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM. Indice composé de titres obligataires émis en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimum est BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et l'agence de notation Fitch et Baa3 dans l'échelle Moody's (Investment grade). Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant. L'indice est disponible sur le site www.barcap.com .		
Date de création	12 mars 2004		
Code ISIN	Part C : FR0010057075 (capitalisation) – Part D : FR0010876821 (distribution)		
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation		
Abonnement	Oui		
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	Néant	Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	0,70 % TTC de l'actif net. À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (06/2017) : 1,05 % TTC de l'actif net, prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).		☞ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,51 %
Frais indirects ^{(1) (2)}	0,30% TTC de l'actif net		
Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu		
Souscription minimale initiale	Néant		
Valeur liquidative d'origine de la Part C de capitalisation	50,28 €	Valeur liquidative d'origine de la Part D de distribution	265,92 €
Valorisation	Quotidienne		
Heure de centralisation	11h30		
Échelle de risque ⁽³⁾	1	2	3

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais surversements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.
(2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document. Afin de protéger les porteurs du Fonds, le calcul de la valeur liquidative tiendra compte des effets induits par des souscriptions ou rachats significatifs au regard des encours du Fonds. Pour plus d'informations sur cette méthode dénommée swing pricing, nous vous invitons à vous reporter à la Foire Aux Questions disponible à l'adresse suivante : www2.im.natixis.com/content/swing-pricing-fr.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.caisse-epargne.fr/espace-opc. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016 et actualisé en octobre 2018.

Ecureuil Obli Euro est un OPCVM agréé par l'AMF le 31/12/2003 et géré par Natixis Investment Managers International.

Natixis Investment Managers International – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com.

Ostrum Asset Management – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : +33 1 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 27 772 359 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.ostrum.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE